

09 mai 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 mai 2003](#)

Communiqué de presse à l'issue du dernier Conseil des Ministres

Le dernier Conseil des Ministres du Gouvernement Verhofstadt I s'est tenu aujourd'hui. L'ordre du jour était comme de coutume assez chargé. En ayant tenu presque autant de Conseil des Ministres que sous les gouvernements Dehaene I et II, nous avons traité une fois et demi plus de thèmes que le gouvernement précédent et beaucoup plus de thèmes que le gouvernement qui le précéda. Notre gouvernement fut un gouvernement de réformes, comme en atteste la liste des principales réalisations:

Le dernier Conseil des Ministres du Gouvernement Verhofstadt I s'est tenu aujourd'hui. L'ordre du jour était comme de coutume assez chargé. En ayant tenu presque autant de Conseil des Ministres que sous les gouvernements Dehaene I et II, nous avons traité une fois et demi plus de thèmes que le gouvernement précédent et beaucoup plus de thèmes que le gouvernement qui le précéda. Notre gouvernement fut un gouvernement de réformes, comme en atteste la liste des principales réalisations:

La suppression de la cotisation de crise. La régularisations des personnes sans papiers. L'introduction de la procédure accélérée. La diminution des charges sociales pour les entreprises. Le plan Rosetta - les emplois jeunes. Le lancement du Conseil Supérieur de la Justice. La création de l'Agence pour la sécurité de la chaîne alimentaire. La diminution des cotisations patronales pour les salaires les plus modestes. L'allocation de reprise de travail pour les chômeurs âgés de plus de cinquante ans. Le droit à la semaine des quatre jours et à l'interruption de carrière à mi-temps pour les travailleurs âgés de plus de cinquante ans. La réforme de l'impôt des personnes physiques. La suppression des discriminations fiscales entre couples mariés et cohabitants non mariés. L'augmentation de la déductibilité fiscale pour la garde des enfants. La création du Fonds de vieillissement (réserves pour le financement des pensions). La réforme de l'Armée et l'instauration d'une structure unique. Le retrait intégral des unités de l'Armée belge présentes en Allemagne. Le développement des fonds de pension complémentaire. La participation des travailleurs. Des budgets sans déficit. La réforme des services de police. Le développement du Parquet fédéral. La suppression des tribunaux militaires en temps de paix. Le règlement légal pour la lutte contre la criminalité informatique. L'extension des peines alternatives et de la surveillance électronique. La transformation du revenu vital en un revenu d'intégration. Le renforcement de la législation relative aux temps de conduite et de repos pour les chauffeurs d'autocars et de camions. L'interdiction du GSM au volant. La construction de nouvelles prisons à Ittre et à Hasselt. L'ouverture du mariage aux homosexuels. L'augmentation des pensions minimales et de la garantie de revenu pour les personnes âgées. L'introduction du maximum à facturer dans les soins de santé. Le remplacement de l'allocation financière accordée aux demandeurs d'asile par une aide non matérielle. Les transports en commun gratuits et des tarifs ferroviaires préférentiels pour les jeunes, les seniors et les fonctionnaires. La réforme Copernic de la fonction publique fédérale. L'augmentation des budgets de la coopération au développement pour atteindre 0.7 pour-cent du PIB. Le plan pour l'extension de l'aéroport de Bruxelles-National et la diminution des nuisances sonores. La régionalisation de la loi

communale et provincialeLa réforme de la loi de financementLa régionalisation de l'agriculture et du commerce extérieurLa diminution de moitié de l'effet dévolutif du vote en case de têteLa parité sur les listes électoralesL'extension de l'autonomie fiscale des RégionsLa libéralisation du marché de l'électricitéLa Déclaration de LaekenLa déclaration TVA par voie électroniqueLe règlement légal pour les témoins anonymesLe règlement légal pour les techniques spéciales de recherche La nouvelle loi relative aux droguesLa loi relative aux droits des patientsLa loi relative à l'euthanasieLa réforme de la législation relative aux asblL'adaptation de la législation en matière d'adoptionLa création d'un Fonds des créances alimentairesLa création du centre d'EverbergLe Plan d'investissement pluriannuel pour la SNCBLa restructuration de la SNCBLa réforme de l'impôt des sociétésLa banque de données DIMONA pour les déclarations de Sécurité socialeLa Banque-carrefour des entreprisesLe statut social des conjoints aidantLe statut des bénévolesLe statut des artistesLe statut des gardiennes encadréesL'augmentation des plafonds pour les pensionnés souhaitant encore travaillerLa nouvelle loi électoraleLa nouvelle loi en matière de circulation routièreLa transformation des écotaxes en écoboniLa création d'un portail d'accès pour les autorités fédéralesLa simplification des plans d'embaucheL'assouplissement des recrutements dans le secteur de l'horecaL'augmentation de l'indemnité pour les généralistesLa suppression de la pénalisation en cas de pension anticipée pour les indépendantsLa nouvelle loi relative au commerce des armesLa sortie du nucléaire

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe